

## Politique de l'habitat

### **POLITIQUE DE L'HABITAT**

#### **A. Présentation budgétaire**

Pour la Politique en faveur de l'habitat portée par la Direction de l'habitat et de l'innovation urbaine, il est proposé d'inscrire en dépenses un montant de 25 533 700 € et en recettes un montant de 16 279 720 €. Ce budget est stable par rapport au BP 2023.

- **Pour la section de fonctionnement**, il est proposé d'inscrire en dépenses un montant de 5 533 700 € et en recettes un montant de 1 645 720 €.
- **Pour la section d'investissement**, il est proposé d'inscrire en dépenses un montant de 20 000 000 € (+5M€ par rapport à 2023) et en recettes un montant de 14 634 000 €.

	CA 2022	BP 2023 (sans reports)	BP 2024	BP 2024 / BP 2023 en €	BP 2024 / BP 2023 en %	AP/AE Variation en €
Dépenses de fonctionnement	5 190 335 €	5 591 380 €	5 533 700 €	-57 680 €	-1,03%	30 000 €
Dépenses d'investissement	15 124 617 €	15 000 000 €	20 000 000 €	5 000 000 €	33,33%	252 571 000 €
<b>Total dépenses (A)</b>	<b>20 314 953 €</b>	<b>20 591 380 €</b>	<b>25 533 700 €</b>	<b>4 942 320 €</b>	<b>24,00%</b>	<b>252 601 000 €</b>
Recettes de fonctionnement	505 452 €	1 629 420 €	1 645 720 €	16 300 €	1,00%	0 €
Recettes d'investissement	11 608 473 €	12 434 000 €	14 634 000 €	2 200 000 €	17,69%	300 000 €
<b>Total Recettes (B)</b>	<b>12 113 925 €</b>	<b>14 063 420 €</b>	<b>16 279 720 €</b>	<b>2 216 300 €</b>	<b>15,76%</b>	<b>300 000 €</b>

#### **B. Présentation des programmes rattachés à la politique**

##### **1. Dépenses en fonctionnement**

**Programme 061 – Aménagement de la montagne** 15 000 CP

P061O007 – Alsace Rénov - Sycoparc habitat - Mutarchi 15 000 CP

Ce programme concerne le versement d'une participation financière au Parc Naturel Régional des Vosges du Nord dans pour le déploiement du dispositif MUT'ARCHI, dédié au conseil des particuliers sur la valorisation du patrimoine. La subvention 2024 est à la même hauteur qu'en 2023.

Il est donc proposé **d'inscrire 15 000 € de crédits de paiement.**

**Programme 060 – Ingénierie territoriale** 1 451 000 € de CP

P060O004 – Alsace Dévelop - CAUE 1 451 000 € de CP

Ce programme concerne le versement d'une partie de la taxe d'aménagement au CAUE et la participation volontariste de la CeA pour garantir une enveloppe de 1 451 000 €.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 451 000 € de crédits de paiement**

**Programme 040 – Action d'accompagnement**

**314 000 € de CP**

Ce programme, lié directement à la mise en œuvre des actions des Plans Départementaux d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), vise à défendre l'équité territoriale et l'accès de tous à un logement décent et abordable. L'intervention porte à la fois sur l'accompagnement des publics et le soutien aux projets d'aide à la pierre

P0400001 – Alsace Dévelop - Ménages défavorisés

180 000 € de CP

Ce programme vise à soutenir les actions mises en œuvre au titre du PDALHPD par les associations et les structures.

Il est donc proposé **d'inscrire 180 000 € de crédits de paiement.**

P0400002 – Alsace Dévelop - Médiation sociale

84 000 € de CP

Ce programme vise à poursuivre la médiation sociale confiée à AVA sur les sites d'habitat précaire et visant notamment des actions d'aide pour des travaux d'urgence, pour des relogements et pour la création de logement adapté. L'enveloppe est à même hauteur qu'en 2022 et 2023.

Il est donc proposé **d'inscrire 84 000 € de crédits de paiement.**

P0400005 – Alsace Dévelop – MOUS

50 000 € de CP

Ce programme vise à offrir des solutions adaptées et décentes pour les populations les plus fragiles par la mise en œuvre d'un marché MOUS pour le relogement des personnes défavorisées, à relancer en 2023. L'enveloppe est à la baisse de 10 000 € par rapport à 2023.

Il est donc proposé **d'inscrire 50 000 € de crédits de paiement.**

**Programme 037 – Actions volontaristes habitat**

**2 410 000 € de CP**

Ce programme vise à accompagner les dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la délégation de compétence des aides à la pierre de l'Etat et de l'ANAH. L'arrivée de nouveaux acteurs « Mon accompagnateur Rénov » bouleverse le paysage du conseil en Habitat privé, et son articulation avec les missions du programmes PIG n'est pas à ce jour connu. Il est proposé de proroger les dispositifs pour une année supplémentaire afin de s'assurer de la continuité de l'offre d'accompagnement pour les propriétaires aux ressources modestes.

P0370008 – Alsace Rénov – Parc privé

1 424 000 € de CP

Ce programme concerne le financement des missions de suivi-animation confiée aux opérateurs des PIG Rénov'Habitat 67, Habiter Mieux 68 et Autonomie 67 pour le conseil et l'accompagnement aux travaux d'amélioration de l'habitat (traitement de 1 000 dossiers/an). A titre d'information, les recettes ANAH afférentes à ce programme s'élèvent 653 420 €.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 424 000 € de crédits de paiement.**

P0370003 – Alsace Dévelop – Parc privé

880 000 € de CP

Ce programme concerne le financement des missions de suivi-animation confiée aux opérateurs des PIG Autonomie 67 (traitement de 600 dossiers adaptation du logement).

Il est donc proposé **d'inscrire 880 000 € de crédits de paiement.**

P037O005 – Alsace Dévelop - Marché gestion préfinancement 96 000 € de CP

Ce programme concerne le financement de la gestion comptable et budgétaire du fonds de préfinancement « handicap et Age ».

Il est donc proposé **d’inscrire 96 000 € de crédits de paiement.**

P037O011 – Maison alsacienne - Partenariat Ecoles d'Architecture 10 000 € de CP  
et 30 000 € en AP

La CeA travaillera aux codes de la « maison » alsacienne de demain pour accompagner la construction et le changement d’usage dans le respect patrimonial et rendre plus efficient les outils opérationnels. Pour cela, la CeA souhaite signer un partenariat avec les écoles d’architectures. L’objectif est que des étudiants puissent travailler sur le sujet et d’organiser un Concours sur la base d’un Avant-projet en lien avec les bailleurs sociaux, une collectivité, une SEM ou un groupe d’habitat partagé.

Il est donc proposé **d’inscrire 10 000 € de crédits de paiement et de prévoir 30 000 € en AP.**

**Programme 038 – Délégation aide à la pierre 300 000 € de CP**

P038O001 – Suivi et animation des OPAH 300 000 € de CP

Ce programme concerne les subventions versées par la CeA aux collectivités pour le financement des missions de suivi-animation confiées aux opérateurs des OPAH. Ces financements s’inscrivent dans la délégation de l’ANAH et sont entièrement couverts par les crédits de paiement de l’ANAH. L’enveloppe est en baisse de 69 000 € et fera l’objet d’ajustements en DM si besoin.

Il est donc proposé **d’inscrire 300 000 € de crédits de paiement.**

**Programme 044 – Conseil de l’habitat 594 500 € de CP**

Ce programme concerne le financement des **actions de sensibilisation et d’information du public sur les possibilités de projets d’habitat** (aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement) et les dispositifs mobilisables (rénovation énergétique, adaptation, etc).

P044O001 – Alsace Dévelop – ADIL 347 000 € de CP

Ce programme concerne le versement de la subvention aux ADIL 67 et 68. Une évaluation est en cours. Affectation de 100 000 € au programme P044O003 – POPAC doté d’une enveloppe initiale de 50 000 €.

Il est donc proposé **d’inscrire 347 000 € de crédits de paiement.**

P044O003 – Alsace Rénov - POPAC 120 000 € de CP

Ce programme concerne la mission d’accompagnement des ADIL 67 et 68 dans la mise en œuvre opérationnelle du POPAC. Cet accompagnement est réalisé par SOLIHA dans le cadre d’un marché. L’enveloppe de 100 000 € du P044O001 ADIL vient alimenter l’enveloppe actuelle. Ce jeu d’écriture permet de flécher dans le cadre du déploiement du nouveau programme l’enveloppe globale.

Il est donc proposé **d’inscrire 120 000 € de crédits de paiement.**

P044O005 – Alsace Dévelop - Observatoire des parcours résidentiels 40 000 € de CP

Ce programme concerne des crédits d’étude lancée pour appréhender le marché de l’habitat et vérifier la soutenabilité des projets. Pour 2024, il est prévu de lancer une étude sur la préfiguration du maillage territorial de l’habitat accompagné (habitat inclusif, résidences seniors et résidence autonomie). Il est prévu de financer les études en AMO pour du logement partagé dans des opérations complexes. L’enveloppe est à la hausse de 5 000 € par rapport à 2023.

Il est donc proposé **d'inscrire 40 000 € de crédits de paiement.**

P044O006 – Alsace Dévelop - Salons et intervenants externes 25 000 € de CP

Ce programme concerne les crédits réservés pour les actions de communication sur les dispositifs habitat (présence salon, diffusion média, intervenants). L'enveloppe est à la baisse de 5 000 € par rapport à 2023. La CeA priorisera certains salons habitat avec un niveau de fréquentation important.

Il est donc proposé **d'inscrire 25 000 € de crédits de paiement.**

P044O008 – Cotisation adhésion habitat 12 500 € de CP

Ce programme concerne l'adhésion de la CeA à l'AAGEFIPADE (association de gestion du fichier partagé de la demande HLM) permettant à la CeA d'accéder aux données sur la demande de logements sociaux. L'enveloppe est à même hauteur qu'en 2023.

Il est donc proposé **d'inscrire 12 500 € de crédits de paiement.**

P044O009 – Réhabilitation thermique – parc public 50 000 € de CP

Ce programme propose des financements pour les « petits travaux dans le logement pour les ménages en situation de précarité énergétique dans le cadre du Service Local de Maitrise de l'Énergie (SLIME) à savoir : révision d'une chaudière, le financement d'un diagnostic sécurité électrique, l'achat d'électroménager récent et moins énergivore... Ce fonds permet d'apporter des réponses concrètes à des ménages en situation d'urgence ou pour lesquels les dispositifs existants ne s'appliquent pas.

Il est donc proposé **d'inscrire 50 000 € de crédits de paiement.**

**Programme 042 – Accueil gens du voyage 437 200 € de CP**

P042O001 – Alsace Dévelop - Accueil des gens du voyage 422 000 € de CP

Ce programme concerne le versement des subventions pour le fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage. La convergence de cette aide aux EPCI alsaciens est en cours. 941 places d'aire permanentes d'accueil sont recensées sur le territoire alsacien.

Il est donc proposé **d'inscrire 422 000 € de crédits de paiement.**

P042O003 – Alsace Dévelop - Médiateur gens du voyage 15 200 € de CP

Ce programme concerne le versement de la subvention à AVA pour l'intervention du médiateur assurant la gestion des grands passages de gens du voyage sur le Bas-Rhin. L'enveloppe est à même hauteur qu'en 2023.

Il est donc proposé **d'inscrire 15 200 € de crédits de paiement.**

**Programme 043 – Insertion gens du voyage 12 000 € de CP**

P043O001 – Alsace Dévelop - Centre social gens du voyage 12 000 € de CP

Ce programme concerne le fonctionnement du centre social des gens du voyage (CEDRE GDV) mis en œuvre par la CeA sur le territoire bas-rhinois hors Eurométropole de Strasbourg. Les crédits affectés à ce programme sont entièrement couverts par des crédits de paiement de la CAF. L'enveloppe est en baisse par rapport de 8 000 € par rapport à 2023.

Il est donc proposé **d'inscrire 12 000 € de crédits de paiement.**

## 2. Les dépenses d'investissement

Les dépenses concernent essentiellement le soutien en faveur de la création et de la réhabilitation des opérations de création de logements aidés, de l'amélioration des logements du parc privé et de la réhabilitation des logements des ménages défavorisés.

<b>Programme 037 – Actions volontaristes habitat</b>	<b>6 073 000 € de CP</b>
--	--------------------------

P037O001 – Alsace Dévelop-NPNRU (EMS-M2A)	300 000 € de CP 9 500 000 € AP
---	-----------------------------------

Ce programme concerne la participation financière de la CeA pour les projets portés par les bailleurs sociaux dans le cadre des programmes de renouvellement urbain de l'Eurométropole de Strasbourg et de Mulhouse Alsace Agglomération. L'enveloppe est à la hausse de 75 000 € par rapport à 2023 pour permettre d'enclencher les premiers paiements.

Il est donc proposé **d'inscrire 300 000 € de crédits de paiement.**

P037O004 – Alsace Dévelop - Quartier Plus	287 000 € de CP
---	-----------------

Ce programme en cours d'achèvement concerne 5 projets: Haguenau, Schweighouse sur Moder, Brumath, Soultz-sous Forêt et Schirmeck.

Il est donc proposé **d'inscrire 287 000 € de crédits de paiement.**

P037O010 – Alsace Foncier - Soutien Acquisition Foncier	500 000 € de CP 1 500 000 € en AP
---	--------------------------------------

Le nouveau dispositif sera proposé dans le cadre de la future stratégie habitat qui sera présentée à l'assemblée plénière du 15 mars 2024.

Il est donc proposé **d'inscrire 500 000 € de crédits de paiement et 1 500 000 € en AP.**

P037O002 – Alsace Dévelop - Adaptation parc public	1 532 000 € de CP 10 200 000 € en AP
--	---

Ce programme concerne les engagements volontaristes de la CeA en faveur de l'adaptation des logements du parc social. L'enveloppe est stable par rapport à 2022 et 2023.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 532 000 € de crédits de paiement et 10 200 000 € en AP.**

P037O006 – Alsace Dévelop - Adaptation parc privé	700 000 € de CP 4 000 000 € en AP
---	--------------------------------------

Ce programme concerne les engagements volontaristes de la CeA en faveur de l'adaptation des logements du parc privé (propriétaires modestes et locataires). L'enveloppe est stable par rapport à 2022 et 2023.

Il est donc proposé **d'inscrire 700 000 € de crédits de paiement et 4 000 000 € en AP.**

P037O007 – Alsace Dévelop - Habitat précaire PDALHPD	45 000 € de CP 480 000 € en AP
--	-----------------------------------

Ce programme concerne les engagements volontaristes de la CeA en faveur des travaux réalisés pour les publics du PDALHPD en situation d'habitat indigne.

Il est donc proposé **d'inscrire 45 000 € de crédits de paiement et 480 000 € en AP.**

P037O008 – Alsace Renov - Réhabilitation Parc Privé PIG	1 900 000 € de CP 12 000 000 € en AP
---	---

Ce programme concerne les engagements volontaristes de la CeA en faveur de la réhabilitation énergétique du parc privé et essentiellement la mise en œuvre du Fonds Alsace Renov. Le programme étant en plein déploiement, il est proposé une hausse des crédits de paiement de 216 000 € par rapport à 2023.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 900 000 € de crédits de paiement et 12 000 000 € en AP.**

P037O015 – Alsace Renov - Réhabilitation Energétique parc public	384 000 € de CP 11 000 000 € en AP
--	---------------------------------------

Ce programme concerne les engagements volontaristes de la CeA en faveur de la réhabilitation énergétique du parc public et essentiellement la mise en œuvre du Fonds Alsace Renov.

Il est donc proposé **d'inscrire 384 000 € de crédits de paiement et 11 000 000 € en AP.**

P037O019 – Alsace Dévelop - AMO Bailleurs	225 000 € de CP 2 400 000 € en AP
---	--------------------------------------

Ce programme prévoit la poursuite et l'extension de la mission de conseil et expertise du logement adapté : Il est prévu de continuer et d'étendre à l'échelle alsacienne l'expertise opérationnelle pour l'aménagement des logements dans le cadre du dispositif d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour les bailleurs.

Cette mission sera confiée à un prestataire externe via une procédure de marché au second semestre 2024.

Il est donc proposé **d'inscrire 225 000 € de crédits de paiement et 2 400 000 € en AP.**

P037O013 – Alsace Dévelop - Soutien création logements PLAI	21 200 000 € en AP
---	--------------------

Ce programme concerne les engagements volontaristes pour le soutien à la création de logements PLAI pour les publics vulnérables en réponse aux fortes tensions sur le logement abordable.

**Il est prévu d'inscrire une AP de 21 300 000 €.**

P037O009 – Maisons alsaciennes	200 000 € de CP
--------------------------------	-----------------

Ce programme est convergé à l'échelle alsacienne et est dorénavant porté par la direction de la culture et du patrimoine.

Il est donc proposé **d'inscrire 200 000 € de crédits de paiement pour la gestion du stock de dossiers instruits précédemment par la direction de l'habitat dans le Bas-Rhin.**

P037O012 – Alsace Dévelop - Soutien opération milieu détendu -parc public	3 600 000 € en AP
---	-------------------

Il s'agit de développer des petites opérations de logement social dans des territoires péri-urbains. Ce nouveau dispositif sera proposé dans le cadre de la future stratégie habitat qui sera présentée à l'assemblée plénière du 15 mars 2024.

En 2024, les CP seront fusionnés avec les autres lignes du fonds Alsace Dévelop ; il est donc proposé **d'inscrire 3 600 000 € en AP.**

P0370017 - Alsace Dévelop - AMO-Réemploi ressourcerie bailleurs sociaux 300 000 € en AP

Il s'agit d'accompagner les maîtres d'ouvrage, pour les faire progresser sur la sobriété en matière d'usage de matériaux de leurs opérations de construction ou de rénovation de logements. Ce nouveau dispositif sera proposé dans le cadre de la future stratégie habitat qui sera présentée à l'assemblée plénière du 15 mars 2024.

En 2024, les CP seront fusionnés avec les autres lignes du fonds Alsace Dévelop mais il est donc proposé **d'inscrire 300 000 € en AP.**

P0370018-Alsace Dévelop - Soutien résidentialisation "cadre de vie" 200 000 € en AP

Ce nouveau dispositif sera proposé dans le cadre de la future stratégie habitat qui sera présentée à l'assemblée plénière du 15 mars 2024. Le dispositif porte sur :

- la création d'espaces extérieurs collectifs à hauteur de 50 %, subvention plafonnée à 15 000 € / projet
- les projets de récupération des eaux de pluie, la dés-imperméabilisation des espaces extérieurs d'ensembles de logements sociaux, à hauteur de 50 %, subvention plafonnée à 15 000 € / projet

En 2024, les CP seront fusionnés avec les autres lignes du fonds Alsace Dévelop mais il est donc proposé **d'inscrire 200 000 € en AP.**

**Programme 038 – Délégation aides à la pierre** 12 775 000 € de CP  
171 000 000 € AP

Ce programme concerne la mise en œuvre de la délégation de compétence des aides à la pierre de l'Etat et de l'ANAH. Les crédits y afférant sont entièrement couverts par des crédits de paiement.

P0380002 – Parc privé 8 400 000 € de CP  
120 000 000 € AP

Ce programme concerne les crédits délégués par l'ANAH pour l'amélioration du parc privé. Les subventions sont versées aux propriétaires du parc privé et couvertes par l'ANAH. Suite à des enveloppes considérablement à la hausse ces 2 dernières années et dans la perspective d'une extension de la délégation dans le Haut-Rhin, il est proposé d'augmenter les crédits de paiement par rapport à 2023 + 3 M€.

Il est donc proposé **d'inscrire 8 400 000 € de crédits de paiement**

P0380003 – parc public 4 375 000 € de CP  
51 000 000 € en AP

Ce programme concerne les crédits délégués par l'Etat pour la production et la réhabilitation des logements aidés développés par les bailleurs sociaux. Il est proposé d'augmenter les crédits de paiement par rapport à 2023 de 1,6 M€.

Il est **donc** proposé **d'inscrire 4 375 000 € de crédits de paiement**

**Programme 044 – Conseil de l'habitat** 1 125 000 € de CP

P0440011 – Alsace Dévelop - AMI Habitat inclusif 100 000 € de CP  
500 000 € en AP

Ce programme concerne le **déploiement de l'habitat inclusif (AVP et AMI)** : la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a lancé un appel à **manifestation d'intérêt (AMI)** et a délégué le paiement aux conseils départementaux pour financer des travaux **d'investissement dans les habitats inclusifs pour personnes âgées**. Il s'agit de financer des travaux de construction ou de réhabilitation d'espaces partagés nécessaires pour la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée des habitants et des travaux d'adaptabilité du bâti, de l'habitat et des logements.

Pour bénéficier de cette aide à l'investissement, les habitats inclusifs doivent être inscrits dans la programmation des dépenses d'aide à la vie partagée de la CeA. La subvention pourra s'élever jusqu'à 50 000 euros par projet. 2 projets pourraient en bénéficier en 2024. La CeA avance les crédits et la CNSA compensera par des recettes.

**Il est donc proposé d'inscrire 100 000 € de crédits de paiements et une AP de 500 000 €.**

P0440009 – Réhabilitation thermique – parc public	1 000 000 € de CP
---	-------------------

Ce programme concerne les crédits volontaristes de la CeA en faveur de la réhabilitation thermique du parc HLM, en application de la convention conclue avec l'AREAL et la Banque des Territoires. Pour 2024, il est prévu une hausse des crédits de paiement, liée à une accélération de la mise en œuvre par les bailleurs sociaux de leurs opérations de réhabilitation pour anticiper les obligations de la loi Résilience et Climat (interdiction de louer les logements en étiquette F ou G).

**Il est donc proposé d'inscrire 1 000 000 € de crédits de paiement.**

P0440010 – Maison Alsacienne - AMO/AMU Etudes de faisabilité	25 000 € de CP
	100 000 € en AP

Il s'agit de mettre en place un accompagnement sur-mesure en ingénierie des communes dans leurs opérations de renouvellement urbain, de soutenir la mise en place d'un outil d'appui spécifique aux collectivités pour la transformation de bâtis patrimoniaux (corps de ferme, friches, etc), principalement dans les centres anciens anciens, en soutenant l'AMO ou l'AMU en partenariat avec des bailleurs sociaux.

**Il est donc proposé d'inscrire 25 000 € de crédits de paiement et une AP de 100 000 €.**

<b>Programme 042 – Accueil gens du voyage</b>	<b>27 000 € de CP</b>
---	-----------------------

P0420002 – Alsace Dévelop - Aides investissement aires accueil	27 000 € de CP
	300 000 € en AP

Ce programme concerne les aides volontaristes de la CeA en faveur de la création et la réhabilitation des aires d'accueil des gens du voyage. Pour 2024, seules des réhabilitations sont prévues avec une baisse des crédits de 23 082 € par rapport à 2023.

**Il est donc proposé d'inscrire 27 000 € de crédits de paiement.**

### **3. Les recettes d'investissement**

Les recettes concernent essentiellement les crédits de paiement de l'ANAH et de l'Etat pour les opérations financées dans le cadre de la délégation.

<b>Programme 037 – Actions volontaristes habitat</b>	<b>34 000 € de CP</b>
--	-----------------------

P0370008 – Alsace Rénov - Réhabilitation Parc Privé PIG	34 000 € de CP
---	----------------

Concerne la participation des collectivités au Fonds Alsace Coup de Pouce permettant de financer les opérations complexes sur leur territoire. Maintien par rapport à 2023.

**Il est donc proposé d'inscrire 34 000 € de crédits de paiement.**

<b>Programme 038 – Délégation aides à la pierre</b>	<b>14 500 000 €</b>
---	---------------------



P038O002 – Parc privé 13 000 000 € de CP

Concerne les crédits de paiement de l'ANAH pour les opérations financées dans le cadre de la délégation.

Il est donc proposé **d'inscrire 13 000 000 € de crédits de paiement**

P038O003 – Parc public 1 500 000 € de CP

Concerne les crédits de paiement de l'Etat pour les opérations financées dans le cadre de la délégation. Hausse de 300 000 € par rapport à 2023.

Il est donc proposé **d'inscrire 1 500 000 € de crédits de paiement.**

**Programme 044 – Conseil de l'habitat 100 000 € de CP**

P044O011 – Alsace Dévelop - AMI Habitat inclusif 100 000 € de CP

Concerne deux projets qui pourrait être éligible à l'AMI. La CeA finance deux projets pour lesquels il est attendu des recettes La CNSA devrait compenser par des recettes l'AMI sur l'habitat inclusif.

Il est donc proposé **d'inscrire 100 000 € de crédits de paiement.**

#### 4. Les recettes de fonctionnement

Les recettes concernent essentiellement des participations financières de collectivités locales et de partenaires institutionnelles pour la mise en œuvre des actions du PDALHPD et du SDAGV, ainsi que les crédits de paiement de l'ANAH pour l'ingénierie des programmes.

**Programme 040 – Action d'accompagnement 22 500 € de CP**

P040O001 – Alsace Dévelop - Ménages Défavorisés 2 500 € de CP

Concerne la participation des collectivités à l'Intermédiation locative.

Il est donc proposé **d'inscrire 2 500 € de crédits de paiement.**

P040O005 – Alsace Dévelop - MOUS 20 000 € de CP

Concerne la participation des collectivités au marché MOUS. Hausse de 8 800 €

Il est donc proposé **d'inscrire 20 000 € de crédits de paiement.**

**Programme 037 – Actions volontaristes habitat 1 126 220 € de CP**

P037O006 – Alsace Dévelop - Adaptation parc privé 506 800 € de CP

Concerne la participation de l'ANAH au suivi-animation des PIG Renov'Habitat et autonomie. Maintien par rapport à 2023 (prorogation des programmes en 2024).

Il est donc proposé **d'inscrire 506 800 € de crédits de paiement.**

P037O008 – Alsace Renov - Réhabilitation Parc Privé PIG 619 420 € de CP

Concerne la participation de l'ANAH au suivi-animation des PIG Renov'Habitat et autonomie. Maintien par rapport à 2023 (prorogation des programmes en 2024).

Il est donc proposé **d'inscrire 619 420 € de crédits de paiement.**

**Programme 038 – Délégation aides à la pierre 369 000 € de CP**

P038O001 – Suivi et animation des OPAH 369 000 € de CP

Concerne la participation de l'ANAH au suivi-animation des OPAH.

Il est donc proposé **d'inscrire 369 000 € de crédits de paiement.**

**Programme 044 – Conseil de l'habitat 60 000 € de CP**

P044O003 – Alsace Rénov-POPAC 60 000 € de CP

Concerne la participation de l'ANAH au suivi-animation du POPAC. Hausse de 7 500 € par rapport à 2023 expliquée par une hausse des dépenses en 2023 du marché POPAC confiée à SOLIHA.

Il est donc proposé **d'inscrire 60 000 € de crédits de paiement.**

**Programme 043 – Insertion gens du voyage 68 000 € de CP**

P043O001 – Alsace Dévelop - Centre social gens du voyage 68 000 € de CP

Concerne la participation de la CAF à la mise en œuvre du CEDRE GVD (fonctionnement et cout du poste).

Il est donc proposé **d'inscrire 68 000 € de crédits de paiement.**